

CONVOCACTION

Date : 5 décembre 2023

Affichée le : 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le onze décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39
 Présents : 25
 Votants : 37
 Pouvoirs : 12
 Absent : 2

Étaient présents : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - M. Cédric LEMAIRE - Mme Fabienne LAMBRE - M. Fabrice MARTIN - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE - M. Gérald FACCHINI.

LISTE DES DELIBERATIONS

Affichée et mise en ligne le :

13 DEC. 2023

DELIBERATION MISE EN LIGNE SUR
 LE SITE INTERNET DE LA VILLE
 LE :

19 décembre 2023

Absents représentés

M. BOUKHACHBA
 Mme MOUSSATEN
 Mme MEUNIER
 Mme TALL
 Mme DUHIN
 Mme SAKHO
 Mme HAMADOUC
 M. N'DIAYE
 M. ZAHRAOUI
 Mme JACQUEMART
 Mme M'BAYE
 M. LUCAS

Pouvoir à M. KHOULA
 Pouvoir à M. LEMAIRE
 Pouvoir à M. BROCHOT
 Pouvoir à Mme LEHNER
 Pouvoir à Mme LAMBRE
 Pouvoir à M. BULUT
 Pouvoir à Mme FAZAL
 Pouvoir à M. DEME
 Pouvoir à M. VILLEMMAIN
 Pouvoir à M. BOULHAMANE
 Pouvoir à M. KA
 Pouvoir à M. NACHITE

Absents non représentés

Mme MEHADJI, Mme DUCHATELLE.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

21 **NPNRU Hauts de Creil - Acquisition de l'ancien parking de Oise Habitat sis 144 rue Jean-Baptiste Carpeaux**

Rapport de présentation :

Sophie LEHNER, Adjointe

Dans le cadre du NPNRU des Hauts de Creil, la Ville projette au quartier du Moulin la transformation du parc des Carrières actuellement en déshérence. Un véritable espace public doit être créé en frange du quartier pour ses habitants. Le parking existant désaffecté sera partiellement démoli afin d'ouvrir le quartier sur un vallon paysager. Un espace équipé, ludique et sportif, prendra place dans la continuité de prairies et pelouses avec des aménagements pour les jeunes, les familles, les sportifs, les scolaires, les associations. Pour désenclaver le quartier, et pour que les habitants puissent profiter de son environnement naturel, le réseau de promenades existant dans le coteau boisé sera valorisé afin de renforcer et sécuriser la liaison avec le centre-ville. De nouveaux points de vue seront créés sur Creil et la vallée de l'Oise.

Ces interventions portent notamment sur l'emprise de l'ancien parking de Oise Habitat situé 144 rue Jean-Baptiste Carpeaux et cadastré section AO n°823 pour 5514m². Le projet prévoit la démolition partielle de cet ouvrage et la création de stationnements sur la dalle supérieure de la partie Est qui sera conservée.

En vue de la mise en œuvre du projet d'aménagement, Oise Habitat a donné son accord de principe, par courrier en date du 15 septembre 2023, sur la cession au profit de la Commune de cet ancien parking désaffecté depuis de nombreuses années moyennant l'euro symbolique.

En date du 16 novembre 2023, le service du Domaine a confirmé que la valeur vénale de ce bien peut être retenue pour un euro symbolique.

Aussi, il vous est proposé d'accepter cette acquisition à l'euro symbolique et d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié correspondant.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023
Reçu en préfecture le 18/12/2023
Publié le 18/12/2023
ID : 060-216001743-20231218-021CM111223-DE

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis du Domaine en date du 16 novembre 2023,

Vu le plan ci-annexé,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « Projet de Ville et transition écologique » en date du 15 novembre 2023,

Considérant l'intérêt pour la commune d'acquiescer ce bien pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du parc des Carrières dans le cadre du NPNRU des Hauts de Creil,

Entendu le rapport de présentation,

Vote

Votants : 37	Pour : 37	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

Décide :

Article 1^{er} : d'accepter l'acquisition par la Commune moyennant l'euro symbolique du bien de Oïse Habitat cadastré section AO n°823 pour 5514 m² en nature d'ancien parking désaffecté.

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir, ainsi que tout document nécessaire pour mener à bien cette opération.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits inscrits à cet effet au budget de la Ville.

18 DEC. 2023

CREIL, le

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance

Publication électronique sur le site de la Ville le 19 décembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier – 80000 Amiens dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr